



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen

Review Committee

ᑲ · ∇S · ᐱΔUd C^a ᑭᐱ^h
ᐱ.ᐱ.ᑲ^hC^bᐱ^l
ᐱᐱᐱ

COMPTE RENDU

283^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(adopté)

DATE : Le 18 octobre 2011

ENDROIT salle de réunion du Comité Consultatif pour
l'Environnement de la Baie-James, 383, rue
Saint-Jacques, bureau 220

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier (P.M), président, Québec
Daniel Berrouard (D.B.), Québec
Robert Lemieux (R.L.), Québec
Brian Craik (B.C.), ARC
Philip Awashish (P.A.), ARC

Mme Nathalie Girard (N.G.), secrétaire exécutive

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

La réunion est déclarée ouverte à 9 h00 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;**
- 2) **Mine Opinaca- projet Éléonore;**
 - 2.1 Discussion préparatoire à la rencontre avec les représentants de Gold Corp.- M. Guy Belleau, dir.-général.
 - 2.2 Rencontre technique avec les représentants de Gold Corp. Et notamment, sur les aspects sociaux découlant de l'entente intervenue entre la Cie et le Conseil de bande de Wemindji.
- 3) **Adoption du compte rendu de la 282^e réunion;**
- 4) **Affaires découlant de la 282^e réunion et correspondance;**
- 5) **Mine Opinaca- projet Éléonore;**
 - 5.1 Rapport d'analyse
 - 5.2 Enlèvement de la recommandation
- 6) **Projet de la route 167 Nord;**
 - 6.1 Réception des documents de Transport Québec promis lors de la réunion technique du 22 septembre 2011
 - 6.2 Projet de conditions soumis par Brian Craik
 - 6.3 État d'avancement du rapport d'analyse des experts du MDDEP
 - 6.4 Enlèvement de la recommandation
- 7) **Projet de parc Albanel-Temiscamie-Otish;**
 - 7.1 Rapport d'analyse
 - 7.2 Recommandation
- 8) **Chemins forestiers;**
 - 8.1 Réponse des sous ministres à la lettre du COMEX fin août 2011
- 9) **Eastmain Rupert 1-A;**
 - 9.1 Réception pour information de documents reliés au programme de suivi
 - 9.2 Développement au regard des rencontres projetées à Eastmain et Chisasibi
 - 9.3 Tournée 2012
- 10) **Troilus**
 - 10.1 Recommandation
- 11) **Site internet COMEX – politique interne et code d'éthique**
- 12) **Varia;**
- 13) **Date et endroit de la prochaine réunion.**

2. MINE OPINACA- PROJET ÉLÉONORE

- 2.1 Discussion préparatoire à la rencontre avec les représentants de Gold Corp.- M. Guy Belleau, dir.-général.

La discussion préparatoire n'a pas eu lieu puisque les invités sont arrivés dès le début de la réunion du COMEX.

2.2 Rencontre technique avec les représentants de Gold Corp. notamment, sur les aspects sociaux découlant de l'entente intervenue entre la Cie et le Conseil de bande de Wemindji.

Les membres accueillent M.Jean-Paul Murdoch, Guy Belleau, Jean Gagné et Mark Wadden représentants de la compagnie Gold Corp et du Grand conseil des cris. P.M. explique le but de cette rencontre qui se veut informative d'une part et de plus, en vue, de potentiellement, profiter de cette entente, comme source d'inspiration à titre de modèle notamment en ce qui concerne ses aspects sociaux, pouvant être suggérés dans d'autres dossiers. Les représentants de GoldCorp. ont passé en revue tout le contenu de l'entente à l'exception du volet financier qui demeure confidentiel.

L'entente de collaboration nommée « Opinaca » fut signée le 21 février 2011 après 5 ans de négociations. L'entente contient 8 chapitres :

- *Chapitre 1 : Les dispositions générales*

Cette section explique le but de l'entente. Elle explique la mise en place de comités ainsi que le fonctionnement dont la mise en place d'un officier pour mettre en oeuvre l'entente.

- *Chapitre 2 : L'emploi et la formation*

Établissement de programme pour promouvoir la formation et l'emploi des cris, et ce, plus particulièrement, des cris de Wemindji d'une manière à ce que ce soit bénéfique pour tous les parties afin de permettre l'intégration et l'avancement des cris dans le groupe de travailleurs de la mine.

- *Chapitre 3 : Les opportunités pour les entreprises*

Promouvoir le développement économique en favorisant les opportunités pour les entreprises cries et ce plus particulièrement pour les cris de Wemindji. Ceci en vue de supporter le développement économique durable en engageant le plus possible les entreprises cries durant les différentes phases de la construction et des opérations du projet. Pour se faire une liste des entreprises cries sera dressée et mise à jour par un comité qui sera en charge de favoriser les entreprises cries en prenant soin d'évaluer chaque opportunités d'emplois selon les différents contrats à octroyer. Ce comité sera aussi en charge d'expliquer aux différentes entreprises cries les raisons qui justifient l'acceptabilité ou du rejet des soumissions de leur entreprise pour chaque contrat.

- *Chapitre 4 : Le système de récompenses et de bourses reliés à l'éducation*

Établir et mettre en œuvre des programmes pour promouvoir l'éducation auprès des cris et ce plus particulièrement les cris de Wemindji.

- *Chapitre 5 : Le milieu humain et culturel*

Assurer le respect, la préservation et la promotion de la culture crie durant les différentes phases de constructions et d'opérations du projet. À titre d'exemple,

un site culturel sera construit de façon à favoriser la continuité de certaines activités culturelles crie sur le site de la mine.

- *Chapitre 6 : Les aspects environnementaux et la fermeture*

Mettre en place des mesures qui permettront lors des différentes phases du développement et des opérations d'impliquer concrètement les parties crie dans les décisions reliées aux programmes de gestion de l'environnement. En fait, un comité conjoint sera formé. Ce dernier comprendra 4 personnes dont 2 d'organismes crie et 2 de la mine Opinaca.

- *Chapitre 7 : Les aspects financiers*

Les provisions de ce chapitre n'ont pas été dévoilées lors de la réunion puisqu'il s'agit de renseignements que les deux parties souhaitent conserver confidentiels.

- *Chapitre 8 : Les dispositions finales*

Certaines dispositions sont élaborées afin d'assurer que l'entente est liée à la mine et non pas à la compagnie ce qui permet de protéger l'entente en cas de vente de la mine. En ce qui concerne la distribution des bénéfices, l'entente est formulée de sorte que toutes les communautés crie pourront bénéficier du bon fonctionnement de la mine.

Les membres ont des interrogations par rapport au processus de décision et souhaite savoir l'état de la mise en œuvre de l'entente après une période de 3 ans. Ce constat pourrait prendre la forme d'un rapport. Le but de cet exercice serait de s'assurer du respect des engagements de l'entente en vue de préserver le bon déroulement du projet.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 282^E RÉUNION

L'adoption du compte rendu de la 282^e réunion est reportée.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 282^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La correspondance reçue depuis la 282^e réunion du COMEX est listée ci-dessous :

- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 5.1, un rapport intitulé : Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique en milieu continental – 2010. Unité conception des aménagements de production, hydraulique et géotechnique d'Hydro-Québec, mai 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**
- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 1, un rapport intitulé : Suivi de la qualité de l'eau brute à la prise d'eau de Waskaganish-année 2010-Note technique, datée de mai 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 5.1, un rapport intitulé : Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères à esturgeon jaune dans le bief Rupert amont- suivi environnemental 2010 en phase d'exploitation. Environnement Illimité inc. février 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**
- Reçue le 3 octobre 2011, de la sous-ministre de MDDEP Mme Diane Jean, une lettre réponse à la lettre du COMEX datée du 25 août 2011 au sujet des **chemins forestiers** assujettis à une étude d'impact sur le territoire de la Baie-James.
- Reçue le 7 octobre 2011, du bureau du sous-ministre du MDDEP, une lettre accusant la réception de la lettre du COMEX concernant la construction d'une route d'hiver temporaire – Carrière C-05 – Gisement minier Propriété Éléonore – Demande de modification au certificat d'autorisation.
- Reçue le 7 octobre 2011, du bureau du sous-ministre du MDDEP, une lettre accusant la réception de la lettre du COMEX concernant la construction d'une route d'hiver temporaire – Digue OA-2 – Gisement minier Propriété Éléonore – Demande de modification au certificat d'autorisation.
- Reçu le 7 octobre 2011, du bureau de Sténographie Officiels Riopel, Gagnon, Larose et Associés, les verbatim (français et anglais) des audiences publiques du COMEX concernant le projet d'extension de la route 167 nord.
- Reçu le 11 octobre 2011, pour information en réponse à la condition 6.24, Cartes (3) de navigation datée de mai 2011, dans le cadre du **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

5. MINE OPINACA- PROJET ÉLÉONORE

5.1 Rapport d'analyse

D.B. informe les membres que le dossier avance et que le MDDEP travaille à produire un rapport d'analyse complet.

M. Alan Penn du Grand conseil des cris, a envoyé son analyse du projet au MDDEP afin que les analystes du MDDEP prennent connaissance de certaines préoccupations notamment au sujet de la gestion des stériles, des impacts du projet sur l'esturgeon jaune et du développement régional par rapport au développement de Wemindji. Les membres discutent des ces préoccupations.

Dans un autre ordre d'idées, D.B. rappelle que le COMEX devrait formuler une condition à l'effet que le COMEX veut obtenir l'entente finale entre Hydro-Québec et les mines Opinaca.

B.C. appuie cette proposition et ajoute que le promoteur devrait finaliser l'entente et en informer l'administrateur dans un délai de 90 jours.

Avant de terminer sur ce sujet, les membres révisent les conditions et décident d'ajouter une condition qui imposera au promoteur de revenir vers l'administrateur si dans quelques années, ce dernier souhaite faire sur place un site d'élimination des matières résiduelles.

5.2 Enlignement de la recommandation

L'objectif du MDDEP est de remettre un rapport d'analyse pour commentaires le 25 octobre en vue d'émettre une recommandation idéalement vers le 31 octobre.

6. PROJET DE LA ROUTE 167 NORD;

6.1 Réception des documents de Transport Québec promis lors de la réunion technique du 22 septembre 2011

Le COMEX a reçu les documents promis de Transport Québec lors de la réunion technique du 22 septembre. Les documents contiennent les précisions aux questions émises par le COMEX lors de la réunion du 22 septembre.

6.2 Projet de conditions soumis par Brian Craik

Les membres discutent des propositions de conditions émises par B.C. Essentiellement il est question de l'impact du projet sur le caribou forestier. Ils s'entendent à donner un OK pour le projet sous certaines conditions notamment des conditions qui favoriseront la protection du caribou forestier comme l'interdiction de donner des permis de développement de villégiature et d'exploitation forestière avant que le plan de restauration du caribou forestier soit disponible. Le but étant de limiter ces développements et de les arrimer avec ce plan de restauration. Une condition sera libellée à cet effet.

B.C revient sur l'importance pour les Cris d'ajouter des conditions reliées aux préoccupations sociales de ces derniers.

P.M. réitère la suggestion de proposer à l'Administrateur de diriger une copie du rapport d'analyse à la Société du Plan Nord afin que ce groupe puisse traiter de ces préoccupations importantes.

De son côté, DB suggère que la lettre à l'Administrateur propose de rediriger les préoccupations des Cris vers les ministères qui sont concernés (sécurité publique, santé et services sociaux, Société du Plan Nord etc.) en leur précisant l'importance de ces préoccupations soulevées à plusieurs reprises y compris lors des audiences publiques du projet d'extension de la route 167 nord.

6.3 État d'avancement du rapport d'analyse des experts du MDDEP

Suite aux discussions précédentes, D.B. fera des modifications au rapport d'analyse avec son équipe de sorte qu'il devrait être en mesure de présenter une nouvelle version au COMEX d'ici les prochains jours.

6.4 Enlignement de la recommandation

D.B. estime qu'une lettre devrait pouvoir être transmis à l'administrateur le 31 octobre.

7. PROJET DE PARC ALBANEL-TEMISCAMIE-OTISH

7.1 Rapport d'analyse

D.B. fait le tour des conditions proposées dans le rapport d'analyse en explique les raisons. Il fait ensuite la lecture de la lettre reçue au MDDEP de la part de M. Shecapio (chef du conseil de bande de Mistissini) concernant ce projet.

7.2 Recommandation

Quelques modifications seront apportées au rapport d'analyse. Ensuite, la recommandation favorable au projet sera transmise sous peu à l'Administrateur.

8. CHEMINS FORESTIERS

8.1 Réponse des sous ministres à la lettre du COMEX fin août 2011

Une réponse a été reçue de la part de Mme Diane Jean, sous-ministre du MDDEP. Toutefois, la réponse du sous-ministre du MRNF, M. Robert Sauvé est toujours attendue.

9. EASTMAIN RUPERT 1-A

9.1 Réception pour information de documents reliés au programme de suivi

- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 5.1, un rapport intitulé : Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique en milieu continental – 2010. Unité conception des aménagements de production, hydraulique et géotechnique d'Hydro-Québec, mai 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**
- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 1, un rapport intitulé : Suivi de la qualité de l'eau brute à la prise d'eau de Waskaganish-année 2010- Note technique, datée de mai 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**
- Reçu le 29 septembre 2011, pour information en réponse à la condition 5.1, un rapport intitulé : Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères à esturgeon jaune dans le bief Rupert amont- suivi environnemental 2010 en phase d'exploitation. Environnement Illimité inc. février 2011. **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**
- Reçu le 11 octobre 2011, pour information en réponse à la condition 6.24, Cartes (3) de navigation datée de mai 2011, dans le cadre du **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

9.2 Développement au regard des rencontres projetées à Eastmain et Chisasibi

On révise les diverses étapes de la logistique des visites prévues à Eastmain et Chisasibi. Les membres et la secrétaires s'assure que le déroulement est bien compris et que certains de ces renseignements seront transmis à Hydro-Québec afin d'optimiser les déplacements du COMEX pour la rencontre qui suivra dans la même semaine concernant le bilan des mesures d'atténuation du projet des centrales de l'Eastmain 1-A, Sarcelle et dérivation Rupert.

9.3 Tournée 2012

La période ciblée pour la tournée s'étend de la dernière semaine de mai à la 3^e semaine de juin 2012. Des précisions à cet égard seront apportées lors de la prochaine rencontre avec les employés d'Hydro-Québec à la fin du mois d'octobre.

10. TROILUS

10.1 Recommandation

D.B. informe les membres que le MRNF aurait récemment changé d'avis et revient à son opinion initial à l'effet qu'il ne veut pas qu'il y ait un étang dans le parc à résidus de la mine en fermeture Toilus. Ceci s'explique par le fait que le MRNF ne souhaite pas être responsable de la gestion de cet étang après qu'il y ait eu rétrocession des terres du site minier au MRNF.

P.M. propose que le MRNF vienne justifier les raisons qui expliquent les potentiels sources de problèmes que pourraient représenter la gestion d'un tel étang dans le parc à résidus.

Les membres acceptent. Une rencontre sera organisée à cet effet dans les prochaines semaines.

11. SITE INTERNET COMEX – POLITIQUE INTERNE ET CODE D'ÉTHIQUE

La secrétaire exécutive expose les résultats de ses recherches relatives à la mise en place d'un site internet pour le COMEX. Les résultats sont partiels mais elle devrait être en mesure d'obtenir une image complète de la situation pour la prochaine réunion. Les membres l'encouragent à continuer ces démarches.

Les membres reportent à une réunion ultérieure la discussion au sujet de la politique interne et le code d'éthique du COMEX.

12. VARIA

P.M. propose que le MDDEP et les Cris tentent de produire leur avis concernant le projet d'accès du pont de Mistissini pour la fin du mois de novembre si possible.

13. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu à Montréal entre le 30 novembre et le 2 décembre 2011 dépendamment de la rencontre avec les employés d'Hydro-Québec.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive